

# Livret de formation BREVET FÉDÉRAL

Mention Aïkido, Aïkibudo et disciplines associées

Saison 2025 - 2026



**FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO  
AÏKIBUDO KINOMICHI & DISCIPLINES ASSOCIÉES**

Document à imprimer et à remplir par le stagiaire  
dès le début de la formation

NOM :

PRÉNOM :

CLUB :

RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE DU BF (v 1.3 - maj. 18 juin 2025)

Validé par le bureau fédéral du 6 juillet 2025

Consultable sur le site de l'Institut de formation FFAA : <https://formations.ffaa.info/>

# Qu'est-ce que le Brevet Fédéral FFAAA ?

Le Brevet Fédéral (BF) mention Aïkido, Aïkibudo et disciplines associées de la Fédération Française Aïkido, Aïkibudo Kinomichi et disciplines Associées (FFAAA) est une certification permettant l'encadrement bénévole des disciplines au sein de la FFAAA. Cette possibilité de créer un BF est reconnue par l'article L211-2 du code du sport : « les fédérations sportives agréées assurent la formation et le perfectionnement de leurs cadres<sup>1</sup>. » Dans des disciplines sans compétition, l'enseignement revêt une importance cruciale. Le BF permet la transmission des valeurs fédérales à l'ensemble des clubs. C'est aussi un enjeu majeur pour le développement de nos disciplines. Ce premier niveau de diplôme d'enseignement en autonomie atteste que son titulaire possède les compétences pédagogiques, en matière de sécurité correspondant aux critères qualitatifs internes à la Fédération. Il constitue une garantie pour les personnes licenciées.

Le diplôme Brevet Fédéral est acquis de manière définitive par le candidat ayant été certifié par le jury plénier. Il permet d'envisager une professionnalisation ultérieure avec le CQP MAM option Aïkido, Aïkibudo et disciplines associées ou le DEJEPS mention Aïkido, Aïkibudo et disciplines associées.

**Ce Brevet Fédéral n'est valable que pour les disciplines pratiquées dans le cadre fédéral.**

Le titulaire du Monitorat Fédéral FFAAA (créé par décision du Comité directeur du 17 novembre 1984) obtient par équivalence le Brevet Fédéral (BF) FFAAA.

## La formation BF

### Quelles sont les conditions à remplir pour suivre la formation BF ?

- Avoir 18 ans au minimum ;
- Avoir le 1<sup>er</sup> Dan CSDGE au minimum lors de l'inscription. Aucune dérogation possible ;
- Avoir la licence FFAAA au moment de l'inscription et pendant la formation ;
- Avoir un tuteur de stage ;
- Avoir réglé 250 € à la FFAAA pour les inscriptions à la formation et à l'examen dont 125 € reversés à la Ligue de chaque inscription.

Si un candidat effectue son BF sur 2 saisons de son fait (maladie, absence professionnelle, raison familiale, etc.), un chèque de 125 € est dû à chaque début de saison durant laquelle 1 stage de formation au moins est suivi.

Les personnes ayant obtenu leur 1<sup>er</sup> dan en juin, mais n'ayant pas encore leur diplôme peuvent s'inscrire.

### Où s'inscrire pour la formation BF ?

La fiche d'inscription à la formation BF (et à l'examen) est disponible sur le site de l'Institut de formation de la FFAAA (<https://formations.ffaa.info/>). Il faut impérativement indiquer son centre de formation.

La date limite d'inscription est pour la saison 2025-2026 est indiquée sur le site <https://www.formations.ffaa.info>, l'inscription se fait en ligne sur ce même site web pour toutes les ligues.

La fiche d'inscription ainsi que toutes les pièces doivent être déposées sur le site en ligne de l'inscription ou en cas de problème être envoyées au format électronique PDF (pas de .jpg) à l'adresse suivante : [formation@aikido.com.fr](mailto:formation@aikido.com.fr).

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006547561&cidTexte=LEGITEXT000006071318>

## Modalité de formation au BF

---

Il n'existe qu'une seule modalité de formation au BF comprenant :

- 36 h de formation dans la ligue choisie par le stagiaire (voir le ruban pédagogique en 3 modules plus loin). Ces 36 h de formation se déroulent obligatoirement sur une saison sportive ;
- 22 h minimum auprès d'un tuteur comprenant : temps de préparation, séances de cours et travail d'exploitation et soutien aux aspects technique et réglementaire de l'examen ;
- 22 h de participation à une école des cadres régionale et/ou à des stages de formation d'enseignant organisés par la FFAAA (exemples : stage de formation à l'évaluation des passages de grades ne comptant que pour 6 heures) pendant l'année de formation, l'année précédente ou depuis la dernière session de formation régionale au BF.

Si une ligue ou une discipline associée souhaite modifier la répartition du volume horaire (normalement 3 x 12 = 36 heures : par exemple regrouper les 36 heures sur 6 jours consécutifs ou au contraire sur une journée mensuelle pendant 6 mois), elle doit adresser une demande d'habilitation à la FFAAA accompagnée du ruban pédagogique correspondant.

Ce présent livret de formation détaille :

- Le déroulement du stage avec l'évaluation effectuée par le tuteur sous la forme d'une note sur 10 ;
- Les participations aux écoles des cadres régionales et aux stages de formation enseignants organisés par la FFAAA.

## Le tuteur

---

Le tuteur de stage a un rôle essentiel dans le processus de formation du stagiaire. Il le prépare à sa future activité d'enseignant, il apprécie son comportement d'éducateur, il le conseille dans les domaines techniques et pédagogiques dans le respect des règles déontologiques de nos disciplines, il l'aide à compléter sa formation, il l'évalue au travers de son rapport de fin de stage.

- Le tuteur est au moins 3<sup>e</sup> Dan CSDGE et titulaire d'un des diplômes d'enseignement suivants : DESJEPS, BEES 2<sup>e</sup>, DEJEPS, BEES 1<sup>e</sup>, CQP MAM, BF mention Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées
- Est licencié à la FFAAA pendant le tutorat ;
- Le tuteur peut suivre au maximum 2 candidats ;
- Le tuteur ne peut pas évaluer ses élèves (tutorés) lors des épreuves certificatives.

## APE (Attestation Provisoire d'Enseigner)

---

Dans le cadre de sa formation au Brevet Fédéral FFAAA, la personne titulaire de ce livret est autorisée à enseigner bénévolement dans le club où elle est affiliée. L'APE est délivrée par la Fédération au moment de l'inscription. L'APE n'est valable que pour la durée de la formation au BF et doit être affichée dans le club.

# L'examen BF

## Quelles sont les conditions d'inscription à l'examen du BF ?

---

- Être titulaire de l'attestation d'une formation PSC – Premiers Secours Citoyen (ancien PSC1) datant de moins de 3 ans. Aucune dérogation possible. Attestation à envoyer par mail à la FFAAA à l'adresse [formation@aikido.com.fr](mailto:formation@aikido.com.fr) sous format numérique en PDF (Nom du fichier PDF obligatoire : NOM\_Prenom\_PSC\_NomdeLaLigue) ;
- Avoir suivi les trois modules de formation, soit 36 heures, du centre choisi par le candidat, ceci attesté par son livret de formation ;
- Avoir effectué un stage tutoré de 22h attesté par le livret de formation ;
- Avoir effectué 22 h de participation à une école des cadres régionale et/ou à des stages de formation d'enseignant (voir conditions plus haut) pendant l'année de formation ou l'année précédente.

Le formateur assurera la coordination de l'examen et la présidence du jury.

## Quand s'inscrire pour l'examen BF ?

---

L'inscription à l'examen se fait en même temps que l'inscription à la formation.

L'examen se déroule obligatoirement dans la ligue où le candidat a suivi sa formation.

Le livret de formation doit être remis au président du jury le jour de l'examen. La fiche d'inscription à la formation BF (et à l'examen) est disponible sur le site de l'Institut de formation de la FFAAA (<https://formations.ffaa.info/>).

## Quelles sont les épreuves de l'examen du BF ?

---

L'examen du BF est constitué de 3 épreuves plus le stage en situation. Les trois épreuves sont :

1. Épreuve pédagogique ;
2. Épreuve technico-pédagogique ;
3. Épreuve orale.

### Épreuve pédagogique

---

#### **Coefficient 2 - Note sur 40**

- Plan de cours : note sur 10
- Séance : note sur 20
- Entretien avec le jury : note sur 10

**Préparation et séance :** (Préparation : 45 minutes - Séance : 30 minutes)

Le candidat tire au sort un thème de cours. Il rédige un plan de cours durant 45 minutes et le remet au jury. Il n'est pas autorisé que les candidats utilisent une grille préremplie pour leur plan de cours. Durant la séance, le candidat est évalué sur le choix et la maîtrise de ses outils didactiques, ses démarches pédagogiques et son comportement face à son groupe d'élèves.

**Entretien avec le jury :** (10 minutes)

Le candidat doit justifier sa démarche pédagogique et effectuer une analyse critique de la séance réalisée.

## Épreuve technico-pédagogique

**Coefficient 1,5 - Note sur 30**

Durée maximum : 20 minutes

### Aïkido

Le jury prévoit deux temps. Chaque temps est divisé en trois parties. Chacune des parties est notée sur 5.

1. Dans le premier temps, le candidat choisit librement dans les trois parties les techniques qu'il présente en les nommant ;
2. Dans le second temps, le jury impose les techniques dans les trois parties.

Les trois parties sont constituées par les formes de travail suivantes :

1. Suwariwaza et Hanmihandachi waza ;
2. Tachiwaza et Ushiro waza ;
3. Travail aux armes et randori avec deux partenaires.

La somme des notes des deux temps dans les trois parties est égale à 30.

Toutes les techniques réalisées doivent faire partie de la nomenclature Aïkido de l'annexe 3 du règlement particulier de la CSDGE en vigueur :

<https://aikido.com.fr/wp-content/uploads/2023/05/rp-csdge-mars2023-v2.pdf> .

Pour le travail aux armes, différents types de pratique sont demandés :

- Tanto dori (pratique contre couteau) ;
- Jo dori (pratique contre bâton) et Jo Nage Waza (pratique de projection avec bâton) ;
- Tachi dori (pratique contre sabre de bois) ;
- Ken Tai Ken (pratique avec sabre de bois pour chacun des deux protagonistes) ;
- Jo Tai Jo (pratique avec bâton pour chacun des deux protagonistes) ;
- Randori (pratique libre) ninin gake : avec deux partenaires.

**Les techniques doivent être démontrées de façon claire et lisible.**

### Aïkibudo

Trois parties – notées chacune sur 10 – sont évaluées. La somme des notes des trois parties est égale à 30.

1. Kihon Nage Waza et Kihon Osae Waza
2. Techniques en distance Ma et Chika Ma
3. Kata et Randori

Pour les parties 1 et 2, le candidat choisit librement deux techniques qu'il présente en les nommant. Le jury impose deux techniques qu'il annonce.

Pour la partie 3, le candidat choisit un Kata qu'il présente en le nommant. Le jury impose un kata et un randori Wa no Sei Shin ou technique qu'il annonce.

Toutes les techniques réalisées doivent faire partie de la nomenclature Aïkibudo de l'annexe 4, titre IX du règlement particulier de la CSDGE en vigueur :

<https://aikido.com.fr/wp-content/uploads/2023/05/rp-csdge-mars2023-v2.pdf> .

**Les techniques doivent être démontrées de façon claire et lisible.**

### **Kinomichi**

Trois parties – notées chacune sur 10 – sont évaluées :

1. Initiations 1 et 2
2. Initiations 3, 4, 5
3. Jo techniques de base

Le jury prévoit deux temps :

1. Le premier temps dans lequel le candidat choisit librement dans les trois parties les techniques qu'il présente en les nommant ;
2. Le second temps dans lequel le jury impose les techniques dans les trois parties.

Toutes les techniques réalisées doivent faire partie de la nomenclature Kinomichi de l'annexe 5, titre IX du règlement particulier de la CSDGE en vigueur :

<https://aikido.com.fr/wp-content/uploads/2023/05/rp-csdge-mars2023-v2.pdf> .

**Les techniques doivent être démontrées de façon claire et lisible.**

### **Wanomichi – Takemusu Aiki**

Trois parties – notées chacune sur 10 – sont évaluées :

1. Kaizen Dosa
2. Taijutsu
3. Bukiwaza et Bukidori

Le jury prévoit deux temps :

1. Le premier temps dans lequel le candidat choisit librement dans les trois parties les techniques qu'il présente en les nommant ;
2. Le second temps dans lequel le jury impose les techniques dans les trois parties.

Toutes les techniques réalisées font partie de la nomenclature Wanomichi – Takemusu Aiki de l'annexe VII, titre IX du Règlement Particulier de la CSDGE en vigueur.

<https://aikido.com.fr/wp-content/uploads/2023/05/rp-csdge-mars2023-v2.pdf> .

- Kaizen Dosa : Préparation physique et mentale basique du Wanomichi Yoga, 4 Modules 2 mouvements antagonistes préparatoires avec partenaire à mains nues et en utilisant un jo, Enshin no Kata.
- Taijutsu : Suwariwaza, Hanmi handachiwaza, Tachiwaza, Ninindori.
- Bukiwaza : Bukiwaza (Iwama Aikiken, Aikijo, Ken Tai Jo) et Bukidori (Tankendori, tachidori, Jodori, Jonage).

**Les techniques doivent être démontrées de façon claire et lisible.**

**Une note inférieure à 12/30 (8/20) à l'épreuve technico-pédagogique est éliminatoire.**

## Épreuve orale

---

### Coefficient 1 - Note sur 20

**Préparation** : 15 minutes

**Exposé** : 15 minutes

Le candidat tire une question au sort, prépare sa réponse durant 15 minutes, sous forme d'un plan rédigé puis expose et répond aux questions du jury durant 15 minutes. Les sujets tirés au sort se présenteront sous forme d'études de cas.

## Stage en situation

---

### Coefficient 0,5 - Note sur 10

Cette note correspond à la moyenne entre la note de stage attribuée par le tuteur et une note de dossier attribuée par le jury à la lecture du dossier.

## Jury évaluation

---

Chaque épreuve du BF FFAAA se déroule en présence de deux membres du jury chargés d'évaluer les compétences des candidats. Ils doivent être au moins 3<sup>e</sup> Dan CSDGE et DESJEPS ou BEES 2<sup>o</sup> ou DEJEPS ou BEES 1<sup>o</sup> ou CQP MAM ou BF.

Le formateur assurera la coordination de l'examen et la présidence du jury. Il ne peut pas être examinateur.

## Obtention du Brevet Fédéral

---

Oral	Note sur 20
Technico-pédagogique	Note sur 30
Pédagogie	Note sur 40
Stage en situation	Note sur 10
Total	Note sur 100

**À l'issue de l'examen sont déclarés recevables et proposés au jury plénier, les candidats ayant obtenu au minimum 50 points, sans note inférieure à 15/40 en pédagogie et à 12/30 en technico-pédagogique.**

## Que faire en cas d'échec à l'examen ?

---

Les candidats non reçus devront conserver leur livret de formation complet avec les fiches de cours rédigées pour se représenter l'année suivante. Ils auront la possibilité de l'améliorer en joignant en annexe tout nouveau document qu'ils jugeraient utile d'ajouter.

Ils devront représenter la totalité des épreuves, mais n'auront pas l'obligation de refaire les 3 modules de formation, ni le stage en situation. Le temps de bénéfice de la formation est de 3 ans. S'ils ne se réinscrivent pas à la formation les droits d'inscription ne sont pas dus. Néanmoins, ils devront se réinscrire à l'examen moyennant le versement d'un Livret de formation BF 2025-2026

chèque de 125 € à la FFAAA.

Ils peuvent également se réinscrire au cursus complet de formation et à l'examen en s'acquittant d'un paiement de 250 € à la FFAAA, dont 125 € reversé à la Ligue.

## Jury plénier

Le jury plénier valide l'acquisition des épreuves permettant d'attester de l'obtention du Brevet Fédéral (BF).

Le jury plénier est composé de 3 membres permanents et de membres ponctuels ainsi répartis :

- 1 représentant(e) du Comité Directeur Fédéral
- 1 représentant(e) du Collège Technique National
- Le responsable de l'Institut de formation FFAAA.
- 1 représentant de l'Aïkibudo et/ou 1 représentant du Kinomichi et/ou 1 représentant des disciplines associées, si les résultats d'une session d'examen de ces disciplines sont soumis à validation.

Le jury plénier est compétent au nom de la FFAAA pour la délivrance du BF. Pour ce faire, il délibère au vu des résultats qui lui sont soumis par les Ligues ayant mis en place un BF ou par les co-disciplines ou les disciplines associées concernées. La délibération du jury plénier, retranscrite dans un procès-verbal, daté et signé par les membres présents, mentionne pour chaque candidat l'obtention totale ou le refus du BF.

La FFAAA délivre le BF selon les modèles de parchemin déposés chez l'imprimeur. La FFAAA via son Institut de formation dispose de la liste officielle des personnes certifiées.

# MODULE 1

SAMEDI				
Référentiel des compétences	Éléments de contenu	Épreuves concernées	Nb d'heures	Intervenants - Nom et signature
	Présentation BF		1h	
Préparer une action d'animation <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser le contexte de l'action</li> <li>- Organiser une action en tenant compte des règles</li> </ul>	Pédagogie par objectifs Plan de cours, recherche d'objectifs généraux et opérationnels Plan de cours (objectifs, moyens, évaluation)	PEDAGOGIE	3 h	
Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire une action d'animation avec un groupe</li> <li>- Prendre en compte le public concerné par l'action</li> </ul>	Simulation de cours et entretien	PEDAGOGIE	2 h	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido, de l'aïkibudo et des disciplines associées	Armes Suwari waza Hanmihandachi waza	TECHNIQUE	2 h	
DIMANCHE				
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles	Vie du club, environnement fédéral	ORAL	1h30	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido, de l'aïkibudo et des disciplines associées	Tachiwaza et/ou Ushiro waza - Armes	TECHNIQUE	1h30	
BILAN DU STAGE			1 h	
			TOTAL	12 h

## MODULE 2

SAMEDI				
Référentiel des compétences	Éléments de contenu	Épreuves concernées	Nb d'heures	Intervenants - Nom et signature
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles - Connaissances générales nécessaires	Partenaires institutionnels du mouvement sportif	ORAL	1h	
Préparer une action d'animation - Organiser une action en tenant compte des règles	Pédagogie par objectifs Notion de sécurité à partir d'un cours	PEDAGOGIE	1h	
Préparer une action d'animation - Évaluer son action et expliciter ses choix	Cours et préparation de l'entretien	PEDAGOGIE	2 h	
Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet - Adapter son action	Simulation de cours et entretien	PEDAGOGIE	2 h	
Maîtriser les outils ou techniques de l'aïkido, de l'aïkibudo et des disciplines associées	Tachi waza et Ushiro waza Armes	TECHNIQUE	2 h	
DIMANCHE				
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles - Connaissances générales nécessaires	Environnement culturel soit de l'aïkido, de l'aïkibudo ou des disciplines associées.	ORAL	1h30	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido de l'aïkibudo et des disciplines associées	Suwari waza et/ou Hanmihandachi waza - Armes	TECHNIQUE	1h30	
BILAN DU STAGE			1 h	
			TOTAL	12 h

## MODULE 3

SAMEDI				
Référentiel des compétences	Éléments de contenu	Épreuves concernées	Nb d'heures	Intervenants - Nom et signature
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles - Mobiliser les connaissances humaines	Promotion, communication	ORAL	1h	
Préparer une action d'animation - Analyser le contexte de l'action Organiser une action en tenant compte des règles	Plan de cours (logique de construction)	PEDAGOGIE	1 h	
Prendre en compte le public concerné par l'action	Initiation au public enfants	PEDAGOGIE	2 h	
Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet	Simulation de cours et entretien (rythme, voix, animation)	PEDAGOGIE	2 h	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido, de l'aïkibudo et des disciplines associées	Suwari waza et Hanmihandachi waza Armes	TECHNIQUE	2 h	
DIMANCHE				
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles - Connaissances générales nécessaires	Réponses aux questions posant problème	ORAL	1h30	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido, de l'aïkibudo et des disciplines associées	Tachiwaza et/ou Ushiro waza	TECHNIQUE	1h30	
BILAN DU STAGE			1 h	
			TOTAL	12 h

# STAGE EN SITUATION

<b>CANDIDAT</b> Nom et prénom : ..... Grade CSDGE : ..... Tél. .... Email : ..... N° de licence 2025/2026 : .....		<b>SAISON 2025/2026</b>
<b>CLUB D'ACCUEIL LABELLISE PAR LA LIGUE</b>	<b>IDENTITÉ DU CLUB</b>  Nom du club : ..... Ligue : ..... Numéro d'affiliation : .....  Contact :  Téléphone : ..... Président du club : .....  Signature pour accord	
<b>TUTEUR DU STAGIAIRE</b>	<b>IDENTITÉ DU TUTEUR</b>  Nom : ..... Prénom : ..... Grade : .....  Diplôme :  DESJEPS : N° ..... BEES 2° : N° ...../ DEJEPS : N° ..... BEES 1° : N° ..... CQP MAM : N° ..... BF : N° .....  Coordonnées : Tél. : .....  Email : ..... Signature pour accord	

# RAPPORT DU STAGIAIRE

---

## 1°) Présentation de la structure d'accueil

---

Nom du club :							
Lieu des cours :							
DESCRIPTION DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS :							
FREQUENCES DES ENTRAINEMENTS / ORGANISATION DES COURS / EFFECTIFS							
SECTION	HORAIRE DE COURS						Effectifs par cours
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
TOTAL EFFECTIFS							



## **Analyse des différents types de publics encadrés par le stagiaire**

- Nous vous proposons de caractériser votre (vos) public(s) et d'en définir les spécificités
- Catégories d'âge, motivations ...
- Niveau de pratique débutants, avancés, confirmés,
- Enfants ....

## **Analyse des séances entrant dans le cadre du stage**

Nombre de séances, thèmes, progression ....

Vous devez joindre tous les plans de séance en annexe

## **Évaluation pédagogique**

Évaluation des élèves, relations stagiaires/élèves, difficultés rencontrées, solutions mises en place, etc.

## **3°) Bilan personnel**

## RAPPORT DU TUTEUR DE STAGE

---

### Implication au sein du club d'accueil

### Préparation de ses interventions

### Conduite des séances

### Analyse et évaluation de sa pratique

### Présence et engagement au cours du stage de 22 heures

Note sur **10** attribuée par le tuteur :

/10

Date et signature du tuteur de stage

# ÉCOLE DE CADRES RÉGIONALE

Ligue : ..... Saison : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Licence : .....

Participation aux stages de l'École des Cadres (Vous devez joindre tous les plans de séance en annexe)

Date	HORAIRES	COURS REELLEMENT EFFECTUES (Préparation, séances, exploitation)	NB D'HEURES
		TOTAL	

Appréciation du responsable de l'école des cadres :

Nom et signature du/des techniciens responsable(s) de l'école des cadres attestant des heures effectuées :

# STAGES ENSEIGNANTS

Ligue : ..... Saison : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Licence : .....

Participation au

DATE	HORAIRES	COURS REELLEMENT EFFECTUES (Préparation, séances, exploitation)	NB D'HEURES
		TOTAL	

Appréciation du responsable d'un des stages de formation d'enseignant organisés par la FFAAA (dont stage de formation à l'évaluation des passages de grades ne comptant que pour 6 heures) pendant l'année de formation ou l'année précédente.

Nom et signature du/des techniciens encadrant les stages et attestant des heures effectuées